

Le mutualiste

VIASANTÉ LE MAGAZINE DE VOTRE MUTUELLE

0,78 € Trimestriel

DOSSIER

**BILANS,
DÉPISTAGES:**
prenons soin
de notre santé
à tous les âges

DOR

viasanté
LA MUTUELLE D'AG2R LA MONDIALE

5 HappyVisio
La plateforme
bien-être gratuite

6 Alternance
VIASANTÉ accompagne
les jeunes

14 Psychomotricien
Soigner les troubles
moteurs et cognitifs

« C'EST SIMPLE,
SÉCURISÉ,
CONFIDENTIEL »

AVEC LA TÉLÉCONSULTATION, UN MÉDECIN TOUJOURS À VOS CÔTÉS !

Vous avez besoin de consulter un médecin généraliste ou spécialiste et vous ne souhaitez prendre aucun risque pour vous et vos proches ?

Sachez qu'en tant qu'adhérent VIASANTÉ, vous bénéficiez d'un accès à la plateforme de téléconsultation « MédecinDirect⁽¹⁾ ». Vous pourrez ainsi obtenir un avis médical **tout en évitant de vous rendre dans des lieux publics.**



**SERVICE
ACCESSIBLE
24H/24 ET
7J/7**



**DIALOGUEZ PAR
ÉCRIT,
TÉLÉPHONE
OU VIDÉO**



**97%
DES PRISES EN
CHARGE ONT LIEU
EN MOINS
D'UNE HEURE**

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

Les rendez-vous avec un médecin généraliste peuvent désormais être pris **par téléphone ou vidéo.**

Vos documents sont historisés et accessibles à partir d'une nouvelle rubrique dédiée.

Sécurisation renforcée des ordonnances délivrées.

Activez votre compte sur
inscription.medecindirect.fr

pour pouvoir utiliser ce service inclus dans votre garantie ⁽²⁾

⁽¹⁾ MédecinDirect n'est pas un service d'urgence. Le délai de réponse n'est pas compatible avec un état de santé pouvant nécessiter une consultation en urgence. En cas de doute, le Bénéficiaire doit contacter immédiatement son médecin traitant, le 15 ou tout numéro dédié dans le pays concerné.

⁽²⁾ Service inclus dans votre garantie santé. Les personnes détenant un contrat unique Premier Jour Hospitalisation n'ont pas accès au service.

MédecinDirect vient en soutien de la médecine de terrain dans le cadre du parcours de soins.

viasanté

LA MUTUELLE D'AG2R LA MONDIALE

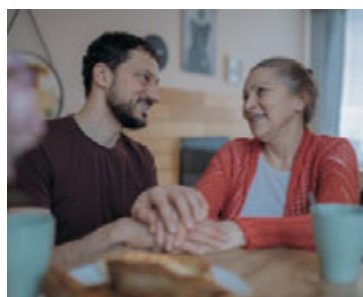
Acteur de votre santé



RESTER CHEZ SOI LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE

« Ma mère, âgée, vit seule et je réside loin de chez elle. Proposez-vous de nouvelles solutions pour garantir sa sécurité et nous rassurer tous les deux ? » Hervé P.

VIASANTÉ propose un service de téléassistance à domicile qui permet aux personnes âgées de continuer à vivre chez elles en toute sécurité, de nuit comme de jour. Des capteurs sans fil, installés dans le logement, permettent de détecter tout signe de situation critique ou anormale : présence prolongée dans la chambre ou la salle de bains, absence de passage en cuisine, suspicion de chute... À distance, l'aidant peut suivre l'activité de son proche via un espace web sécurisé.



© Shutterstock

La téléassistance rassure la personne âgée qui vit seule ainsi que ses proches.

Cette solution innovante, appelée *LienVeillance*, est aussi couplée à un service téléphonique qui apporte à la fois des conseils et des réponses aux questions des aînés et qui propose un accompagnement pour les aidants.

i L'abonnement à LienVeillance est de 36 euros par mois, déductibles à 50 % des impôts. Renseignements au 09 69 39 08 55.



ADRESSE POSTALE POUR LES REMBOURSEMENTS

« J'ai l'habitude d'écrire à mon agence. Mais si le traitement des remboursements se fait à une autre adresse, n'ai-je pas intérêt à envoyer mes factures directement à celle-ci ? » Céline L.

En envoyant vos factures directement à l'adresse mentionnée en haut à gauche de votre carte de tiers payant, le traitement de votre dossier sera en effet plus rapide. Mais vous pouvez gagner encore plus de temps si vous scannez ou photographiez vos factures et nous les adressez via votre espace personnel sur le site [Viasante.fr](http://viasante.fr). Vous n'aurez ainsi plus d'enveloppe ni de timbre postal à payer et aucun risque que le courrier s'égare. En cas de difficultés pour la création de votre espace ou pour l'installation de l'application mobile VIASANTÉ, contactez nos conseillers au 09 69 39 30 00.



Olivier Benhamou,
président de VIASANTÉ

Imaginer la protection sociale de demain

Nous le voyons, la santé est un enjeu majeur pour les Français depuis le début de la crise liée à l'épidémie de Covid-19. Et avec l'élection présidentielle qui approche à grands pas, ce sujet est aujourd'hui encore au cœur de l'actualité. VIASANTÉ, qui défend depuis toujours l'accès aux soins pour tous sur tous les territoires, porte une attention toute particulière aux débats et aux propositions faites en matière de santé et de protection sociale. En tant que premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale, les mutuelles font aussi entendre leur voix et proposent des actions fondées sur leurs valeurs : humanisme, solidarité et universalité. Ainsi, faciliter encore et toujours l'accès aux soins, bâtir une politique de prévention qui permettrait de lutter contre les inégalités, protéger le bien-être psychique et physique de chacun... sont toujours nos priorités. Et même si, à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous ne savons pas qui sera le grand gagnant de cette campagne, une chose est sûre : la mutuelle demeurera à vos côtés et continuera à vous accompagner, vous protéger et, toujours, vous défendre.

Le Mutualiste VIASANTÉ : publication trimestrielle de VIASANTÉ Mutuelle, régie par le livre II du Code de la Mutualité - Siren n° 777927120 - 14-16 boulevard Malesherbes, 75008 Paris - Directeur de la publication : Jean-Pierre Artaud - Rédactrice en chef : Nathalie Salesses - Rédaction locale : Yves Miralles et Françoise Laugénie - Secrétaires de rédaction : Isabelle Coston et Léa Vandeputte - Maquette, prépresse : Ciem - Impression : Maury Imprimeur SAS, rue du Général Patton, ZI, 45330 Malesherbes - Tirage : 457 865 exemplaires - Commission paritaire : 0426M07799 - ISSN : 2264-881X - Prix : 0,78 euro - Abonnement : 4 numéros 3 euros - **N° 65, mars 2022** - Dépôt légal à parution. La reproduction des articles de ce numéro est interdite, sauf autorisation expresse du rédacteur en chef. *Le Mutualiste* est une publication du Réseau des éditeurs de revues (RER). Couverture : Shutterstock. Ce numéro du *Mutualiste VIASANTÉ* comprend trois pages spéciales (pages 3, 4 et 5) destinées aux lecteurs des éditions AVE, CAN, DOR, MID, NAT, NOR et SUD.

Origine du papier : Leipzig (Allemagne) • Taux de fibres recyclées : 100 % • Certification : ce magazine est imprimé sur un papier porteur de l'écolabel européen et de l'écolabel Ange bleu (der Blaue Engel) • « Eutrophisation » ou « Impact sur l'eau » : P_{Tot} 0,002 kg/tonne de papier.



MÉDECINES DOUCES

VIASANTÉ propose une prise en charge

VIASANTÉ a fait évoluer sa garantie *Protecvia* en améliorant le montant des remboursements de médecines douces. Elle intègre aussi deux nouvelles disciplines: psychologie pour adultes et mésothérapie. *Protecvia* rembourse d'ores et déjà les actes d'ostéopathe, de chiropracteur, d'étiopathe, de kiné méthode Mézières, de psychomotricien, d'acupuncteur, de pédicure-podologue, de diététicien, de sophrologue, de nutritionniste, d'homéopathe, de micro-kinésithérapeute, la bio kinergie et le bilan du langage. Le forfait est versé sur justificatif.

BASKET

VIASANTÉ solidaire avec les sapeurs-pompiers

Le Boulazac Basket Dordogne (BBD) reçoit Nancy le 26 mars. En tant que partenaire de ce match, VIASANTÉ a choisi de mettre en avant l'action de l'Œuvre des pupilles orphelins et fonds d'entraide des sapeurs-pompiers de France. Chaque panier à trois points marqué par le BBD viendra abonder une cagnotte. Le total de ces points rapportera une somme qui sera entièrement versée à l'association par la mutuelle. En fonction des règles sanitaires en vigueur ce jour-là, des animations sur le thème des premiers secours pourront être proposées autour de l'évènement. Un jeu sur la page Facebook de VIASANTÉ permettra de gagner des places pour le match.



© Nicolas Ravinaud

Chaque panier à trois points marqué abonde une cagnotte.

Des informations de proximité pour se sentir bien en Périgord

VIASANTÉ a noué un partenariat avec Bien en Périgord, un nouveau web média qui offre une information de proximité, en accès libre, utile au quotidien des Périgourdiens.

Bien en Périgord est un magazine digital créé il y a un an. L'idée portée par ses fondatrices est de partager les initiatives et les passions de celles et ceux qui vivent dans le département de la Dordogne et de leur apporter une information positive et constructive. Parmi les thèmes abordés au sein de ce web magazine: la prévention et la promotion de la santé, le développement personnel, la qualité de vie au travail, l'économie sociale et solidaire, l'environnement, la solidarité intergénérationnelle... Et ce, toujours à proximité de chez soi.



Des valeurs communes

L'approche de *Bien en Périgord* rejoint en tout point celle de VIASANTÉ qui agit pour préserver la santé de ses adhérents et leur permettre d'être acteurs de leur bien-être au quotidien. Dans le cadre de ce partenariat, *Bien en Périgord* s'engage à relayer et à valoriser sur sa plateforme (écrit, audio, vidéo) les actions innovantes et les ateliers prévention mis en œuvre par VIASANTÉ au profit de ses adhérents.

Retrouvez les reportages consacrés à VIASANTÉ et plein d'autres sujets locaux sur Bien-en-perigord.fr ou sur sa page Facebook [@bien.en.perigord](https://www.facebook.com/bien.en.perigord).



Les adhérents jeunes parents peuvent accéder à des conseils personnalisés.

Un nouveau service d'accompagnement à la parentalité

Avec Malo, VIASANTÉ offre à ses adhérents des contenus exclusifs pour les aider à suivre le développement de leurs enfants tout en prenant soin d'eux.

VIASANTÉ donne accès à la version premium de l'application Malo aux adhérents qui inscrivent leur enfant âgé de 1 à 18 mois sur leur garantie en 2022. Ce carnet médical intelligent aide à suivre le développement des tout-petits tout en veillant à leur bien-être. Il se partage au sein du couple et des proches (grands-parents, nourrice...) via un espace privé et sécurisé. Il permet de stocker les courbes de croissance ainsi que les informations médicales et personnelles. Il délivre des conseils validés par des professionnels de la parentalité (pédiatres, psychomotriciennes, puéricultrices, sages-femmes, pédopsychiatres, etc.). Ce service alerte également les parents quand ils doivent prendre un rendez-vous chez un professionnel de santé.

Des contenus personnalisés

Pour veiller au bien-être des parents, la version premium de Malo propose des conseils personnalisés, mais aussi des articles et des podcasts centrés autour de thématiques clés: le couple, le sommeil, la réappropriation du corps, la sexualité, l'estime de soi, le retour au travail et la vie quotidienne.

HAPPYVISIO

La plateforme bien-être gratuite

VIASANTÉ offre à ses adhérents un accès privilégié à HappyVisio, une plateforme de loisirs et de bien-être, tout particulièrement dédiée aux seniors. Avec ses ateliers et ses conférences en ligne, elle les accompagne au quotidien tout en prenant soin d'eux. Elle propose ainsi près de 200 activités pour rythmer le quotidien: activité physique, bien-être (sophrologie, taï-chi, hypnose, relaxation...), culture (quiz de culture générale, conférence historique, dictée...), conseils cuisine, etc. L'objectif est de se maintenir en forme, se divertir et s'informer. Un programme spécial « Aidants » apporte aussi de l'information et du soutien à ceux qui accompagnent un proche fragilisé.

📞 **Rendez-vous sur le site [Happyvisio.com](https://happyvisio.com) avec le code partenaire JVBEVS.**

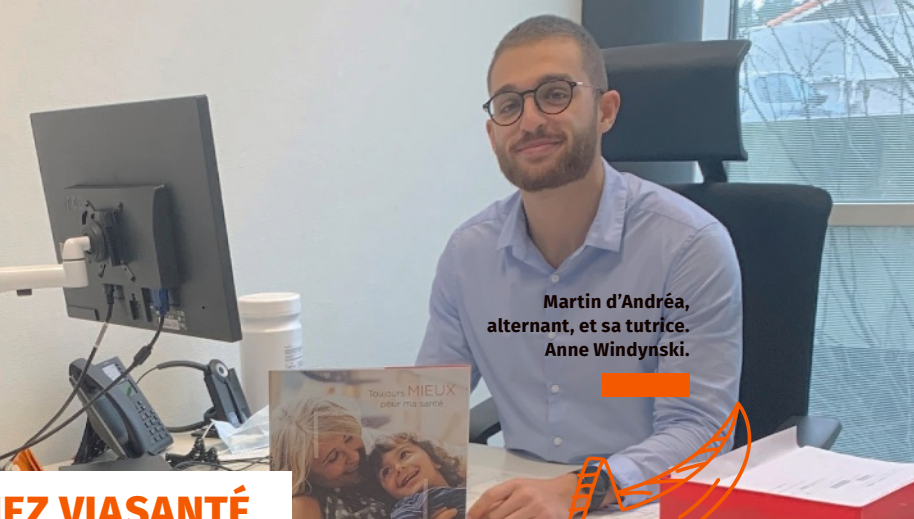
OPTIQUE VIASANTÉ

Prenez rendez-vous sur Doctolib

Pour faciliter l'accès aux soins, la plateforme Doctolib permet désormais de prendre rendez-vous avec un opticien d'Optique VIASANTÉ. Cette plateforme, qui présente l'avantage d'être simple à utiliser, permet de fixer la date et l'heure de son rendez-vous très rapidement depuis chez soi. Pratique, un patient qui a réservé un créneau de consultation avec son ophtalmologue sur Doctolib peut ainsi enchaîner en prenant un second rendez-vous avec Optique VIASANTÉ le même jour. À l'origine, la prise de rendez-vous sur Doctolib n'était possible qu'avec un médecin généraliste ou un spécialiste.



Vous pouvez choisir la date et l'heure de votre rendez-vous directement en ligne.



Martin d'Andréa,
alternant, et sa tutrice.
Anne Windynski.

ÊTRE ALTERNANT CHEZ VIASANTÉ

« Accompagner un jeune dans ses premiers pas dans la vie active »

VIASANTÉ, entreprise solidaire, facilite l'intégration des jeunes talents au sein de ses équipes. Ceux-ci sont encadrés par des experts formés au tutorat. Découvrez l'interview croisée d'Anne Windynski, responsable du Pôle agences de l'Aude et tutrice de Martin d'Andréa, alternant en master Manager de l'assurance.

Qu'est-ce qui vous séduit dans le rôle de tuteur ?

Anne Windynski. Être aux côtés d'un jeune et l'accompagner dans ses premiers pas dans la vie active, dans sa vie de commercial. L'impression d'être missionnée, d'être un guide dont la responsabilité est de veiller à lui transmettre les bonnes pratiques au quotidien.

Qu'est-ce qui vous a attiré dans les missions de votre alternance ?

Martin d'Andréa. J'aime la proactivité, avec l'opportunité d'accroître le volume des échanges avec les adhérents et les prospects et d'aboutir à des réalisations concrètes. De plus, je souhaite me spécialiser dans la santé, la prévoyance et la retraite.

“ Nous formons un duo intergénérationnel, authentique, énergique et audacieux »

Comment s'organise votre collaboration ?

A. W. Il y a chez VIASANTÉ un très bon parcours d'intégration de quatre semaines, avec de la

bienveillance dans cette intégration. Il permet de faire en sorte que le tuteur prenne ses marques rapidement. Ce parcours prévoit sa prise en charge par l'intégralité des collaborateurs de l'équipe commerciale.

M. d'A. J'ai des entretiens réguliers avec mon manager, à sa demande ou à la mienne. Ils portent sur l'état des lieux, la mesure de la performance, l'analyse du ressenti, de nos difficultés et de nos réussites et, enfin, sur une vision de nos axes d'amélioration.

Qu'est-ce que cette expérience de tuteur/tutoré vous apporte, tant au niveau professionnel que personnel ?

A. W. Elle montre la nécessité de fidéliser les futurs et nouveaux collaborateurs, de leur donner envie de bien faire et de leur apporter des perspectives, en les aidant à trouver plus facilement un emploi à l'issue des études.

M. d'A. Anne m'apprend la maîtrise des techniques de négociation, de conduite d'entretien commercial, de découverte client, et à déceler un besoin ou une opportunité. Nous formons un duo intergénérationnel, authentique, énergique et audacieux.

BILANS, DÉPISTAGES:

c'est décidé, je prends soin de ma santé

Depuis la crise sanitaire, nous sommes nombreux à avoir décalé, voire annulé nos rendez-vous santé. Pourtant, il est important de faire un point régulier avec son médecin. À chaque âge, il y a des examens à réaliser pour s'assurer que tout va bien et pour préserver son capital santé.

Dossier réalisé par I. Coston



Ce qu'il faut surveiller chez les jeunes

De la naissance jusqu'à ses 16 ans, un enfant doit être régulièrement suivi. Croissance, état dentaire, vue, vaccins, sommeil... 13 visites sont

préconisées avant les 2 ans, puis 7 autres jusqu'à l'adolescence. Effectuées par un médecin généraliste ou un pédiatre, voire en protection maternelle et infantile (PMI) pour les moins de 6 ans, elles sont remboursées à 100 %, sans avance de frais, sauf en cas de dépassement d'honoraires. Un défaut visuel repéré avant l'âge de 6 ans a beaucoup plus de chance d'être corrigé. Par

ailleurs, les yeux et les dents doivent faire l'objet d'un suivi rigoureux et régulier tout au long de l'enfance.

■ **La vue.** Parce qu'un défaut non détecté peut compromettre la vue, un bilan ophtalmologique s'impose, en particulier entre la naissance et l'âge de deux ans, au moment où l'amblyopie, « l'œil paresseux », peut s'installer, puis entre 10 et 20 ans, période au cours de laquelle la myopie apparaît. Dans l'enfance, les examens prévus par le carnet de santé (à 2, 4, 9 et 24 mois, puis vers 3 et 4 ans) suffisent généralement à détecter les anomalies. Les visites de contrôle pour les enfants porteurs de lunettes doivent avoir lieu tous les douze à dix-huit mois.

■ **Les dents.** Bien que les enfants soient le cœur de cible de la prévention dentaire (*lire encadré ci-contre*), 80 % des moins de 6 ans ne vont pas régulièrement chez le dentiste. La prévention des caries est pourtant indispensable, même sur les dents de lait. Une carie non soignée peut entraîner en effet un abcès.

LE PROGRAMME MT'DENTS, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le programme M'T Dents, mis en place par l'Assurance maladie, invite les jeunes entre 3 et 24 ans à se rendre tous les trois ans chez le dentiste pour un examen gratuit. Elle envoie pour cela un formulaire par courrier, valable pendant un an, à présenter au dentiste avec la carte Vitale.



QU'EST-CE QUE LA PRÉVENTION PRIMAIRE, SECONDAIRE ET TERTIAIRE ?

On distingue trois grandes approches de la prévention : la prévention primaire qui agit en amont de la maladie, comme la vaccination et les actions sur les facteurs de risque (activité physique, alimentation, sevrage tabagique, etc.) ; la prévention secondaire qui intervient à un stade précoce de son évolution, par les dépistages, notamment ; la prévention tertiaire, enfin, qui vise à réduire les complications et les risques de récurrence.



4 dépistages essentiels

■ **Le cancer colorectal.** Par pudeur, paresse, manque d'information ou peur de savoir, aussi, beaucoup n'effectuent pas le test de dépistage, pourtant gratuit et à réaliser tous les deux ans pour les 50 ans à 74 ans. Ces derniers sont invités, par courrier, à retirer ce test chez leur médecin. Ils peuvent également appeler leur caisse d'assurance maladie au 3646. Simple et rapide, il consiste à prélever chez soi un échantillon de ses selles grâce à une tige à replacer dans un tube hermétique, que l'on envoie ensuite gratuitement par courrier pour qu'il soit analysé. Les résultats sont communiqués 15 jours plus tard. Si le test est positif (4 % des cas), c'est-à-dire si des traces de sang sont décelées, une coloscopie est alors effectuée pour détecter la présence d'éventuelles lésions précancéreuses (polypes) ou cancéreuses (adénomes). Dans plus de la moitié des cas, la coloscopie ne révèle aucune anomalie. Le cancer colorectal, aussi appelé cancer de l'intestin, est la deuxième cause de décès par cancer en France. Détecté tôt, il se guérit neuf fois sur dix.

■ **Le cancer du sein.** Le dépistage du cancer du sein est lui aussi un enjeu de santé publique. Là encore, le dépistage précoce augmente les chances de guérison : quand les lésions sont repérées très tôt, neuf femmes sur dix en guérissent. L'âge est un facteur de risque : 80 % des cancers du sein surviennent chez les femmes de plus de 50 ans. Toutes celles âgées de 50 à 74 ans, sans symptôme ni facteur de risque particulier, reçoivent donc tous les deux ans, de la part de l'Assurance maladie, une invitation par courrier pour participer au dépistage organisé. Il consiste en

un examen clinique des seins et une mammographie avec double lecture par deux radiologues. Cet examen est gratuit et sans avance de frais.

■ **Le cancer du col de l'utérus.** Le dépistage organisé du cancer du col de l'utérus est un moyen efficace de lutter contre cette maladie dont 3 000 nouveaux cas sont découverts en France chaque année. L'examen repose sur un prélèvement au niveau du col de l'utérus qui permet de détecter au plus tôt des cellules anormales ou la présence du papillomavirus. Le frottis de dépistage peut être réalisé par un médecin gynécologue ou généraliste, par une sage-femme, ou en laboratoire (sur prescription médicale). Il est recommandé tous les trois ans entre 25 et 30 ans (après deux tests normaux réalisés à un an d'intervalle) et tous les cinq ans entre 30 et 65 ans. Les femmes qui ne l'ont pas réalisé reçoivent une invitation par courrier et bénéficient d'une prise en charge à 100 %, sans avoir à avancer de frais. Si le programme national de dépistage s'adresse aux 17 millions de femmes âgées de 25 à 65 ans, pour l'heure, 60 % d'entre elles seulement y participent.

■ **Le cancer de la peau.** Lorsqu'il est détecté à ses débuts, le mélanome, le cancer de la peau le plus grave, se soigne. En revanche, s'il n'est pas décelé à temps, il peut se développer très vite (en quelques mois). C'est pourquoi d'une part, l'autosurveillance est un bon réflexe à prendre et, d'autre part, il ne faut pas hésiter à demander l'avis de son médecin traitant ou de son dermatologue si l'on remarque une tache ou un grain de beauté suspect.



Ostéoporose : UN EXAMEN POUR ÉVALUER LE RISQUE DE FRACTURE

L'ostéodensitométrie est un examen d'une durée de 15 minutes, effectué au niveau du rachis et du col du fémur, qui sert à mesurer la densité osseuse et à détecter une éventuelle ostéoporose. Cette maladie se caractérise par une perte de densité osseuse et donc par une fragilisation du squelette. Qualifiée fréquemment de silencieuse en raison de l'absence de symptômes, elle est répandue, en particulier chez les femmes à partir de 50 ans.

QUEL ÂGE POUR UN DÉPISTAGE AUDITIF ?

Une perte d'audition peut s'amorcer vers 65 ans, voire plus tôt pour certains, et elle s'aggraverait au fil des ans si rien n'est fait pour la pallier. La consultation d'un ORL est donc conseillée pour un dépistage précoce dès 55-60 ans.



© Shutterstock



© Unsplash



50 ans : attention au risque cardiovasculaire

Cinquante ans est un âge clé concernant la santé cardiovasculaire, notamment pour les femmes qui, avec l'arrivée de la ménopause, période où elles ne sont plus protégées par leurs hormones, voient leur risque augmenter sensiblement. Afin de le prévenir, il est donc important de surveiller les principaux facteurs de risques :

■ La tension artérielle.



Parmi les près de 15 millions de personnes atteintes d'hypertension artérielle (HTA) en France, hommes et femmes confondus, quelque 3 millions ignorent qu'elles en souffrent. En entraînant un vieillissement prématuré des artères, l'HTA est très néfaste sur le long terme et constitue un risque majeur d'accident cardiovasculaire ainsi que d'insuffisance rénale. Il faut par conséquent faire contrôler sa tension au moins une fois par an chez son médecin traitant.

■ Le cholestérol.



En France, près de 20 % de la population est atteinte d'hypercholestérolémie (excès de cholestérol). En se déposant sur les parois des artères, le « mauvais » cholestérol (LDL) bouche progressivement le conduit et gêne la circulation sanguine. Un accident vasculaire cérébral (AVC) ou un infarctus du myocarde peuvent alors survenir. À partir de 50 ans, un bilan lipidique est recommandé, en dehors de tout facteur de risque cardiovasculaire. Il consiste en une prise de sang, réalisée à jeun, permettant de doser le cholestérol ainsi que les triglycérides. Quand les résultats du bilan lipidique ne montrent aucune anomalie, un contrôle tous les cinq ans est suffisant.

■ Le diabète.



Cause fréquente de trouble cardiovasculaire, le diabète de type 2 est une maladie répandue, qui affecte près de 4 millions de Français mais qui évolue de manière silencieuse et est bien souvent détectée tardivement. C'est la raison pour laquelle il est conseillé de faire réaliser un dosage de la glycémie par une prise de sang au-delà de 40-50 ans, si l'on est en surpoids ou si l'on a des antécédents. Pour les femmes ayant connu un diabète gestationnel, le suivi sera annuel après l'accouchement.



UN RENDEZ-VOUS MÉDICAL POUR LES PERSONNES ÉLOIGNÉES DU SYSTÈME DE SANTÉ

L'Assurance maladie permet, tous les cinq ans, et ce dès l'âge de 16 ans, de faire le point gratuitement sur sa santé dans un centre d'examen de santé (CES). Cet examen périodique de santé (EPS), s'adresse surtout aux personnes qui ne consultent pas régulièrement. D'une durée de 2h30 environ, il débute par un questionnaire médical, suivi d'un entretien portant

sur le mode de vie, les antécédents personnels et familiaux, les vaccinations, la participation aux programmes de dépistage, etc. En fonction de l'état de santé du patient, l'équipe réalise des analyses biologiques (prise de sang, analyse d'urine), des tests et des mesures permettant de détecter d'éventuelles pathologies (cardiovasculaires, respiratoires...). Un examen dentaire peut aussi être proposé.



© Shutterstock



DR

Jérémie Bos, médecin directeur de l'Association pour la diffusion de la médecine de prévention (Adimep)

« GRÂCE À LA PRÉVENTION, DES MILLIERS DE DÉCÈS POURRAIENT ÊTRE ÉVITÉS CHAQUE ANNÉE »

Retraités, étudiants, artisans, salariés... tous n'ont pas forcément la possibilité de réaliser des bilans de santé, des vaccins ou encore des dépistages près de chez eux. Les professionnels de santé de l'Association pour la diffusion de la médecine de prévention (Adimep) se déplacent sur tous les sites, y compris dans les zones les plus reculées.

Le Mutualiste. Quel est le rôle de l'Adimep ?

Jérémie Bos. Notre cœur de métier est la réalisation de bilans de santé auprès de tous les publics, sains, fragiles ou isolés, à la demande d'organismes publics ou privés : caisse d'assurance maladie, de retraite, chambre de métiers, mutuelle, entreprise... Dans une démarche de mobilité, l'association a par exemple ouvert dans des zones sous-dotées des

centres éphémères de vaccination contre la Covid-19 et réalise des évaluations gériatologiques à domicile. Afin de pouvoir mener une évaluation globale de la santé, nous pouvons faire intervenir à la fois médecins, infirmiers, psychologues, diététiciens et professionnels du médico-social.

L. M. Après de quels types de personnes intervenez-vous ?

J. B. Actif, jeune, retraité, aidant... tout individu qui rencontre des difficultés pour se soigner, soit parce qu'il est isolé ou trop âgé pour se déplacer, qu'il est en souffrance physique ou psychique, qu'il manque de ressources financières ou pour toutes ces raisons à la fois. Récemment, ce sont des moines vivant en autarcie dans leur monastère qui ont reçu la visite de l'Adimep. Toute structure

peut nous solliciter pour que nous intervenions spécifiquement auprès de son public.

L. M. Quels conseils de prévention souhaiteriez-vous donner ?

J. B. Ce n'est pas original, mais j'insisterais sur l'importance d'avoir une bonne hygiène de vie : le simple fait de bien s'alimenter et de bien bouger (marche, exercice) permet de réduire considérablement le risque de maladie cardiovasculaire et de cancer. Des milliers de décès pourraient ainsi être évités chaque année. Quant aux examens de dépistage, si je devais n'en citer qu'un, celui du cancer colorectal me paraît indispensable, tant il est efficace et simple dans sa réalisation. Un cancer du côlon détecté à temps se guérit neuf fois sur dix.

Propos recueillis par I. C.

BIEN MANGER

Toutes les recommandations en un seul coup d'œil

Il est parfois difficile de mitonner des repas équilibrés tout en se faisant plaisir. Alors pour vous y aider, voici tous les conseils nutritionnels destinés aux adultes.

LES FRUITS ET LES LÉGUMES

Au moins 5 portions par jour.

LE SEL

Pas plus de 5 grammes par jour. Goûtez avant de saler et ne resalez pas les conserves ou les plats préparés.

LA VIANDE

Privilégiez la volaille. Porc, bœuf, veau, mouton, agneau, abats : limitez-vous à 500 grammes par semaine, soit l'équivalent de 3 ou 4 steaks.

Charcuterie : pas plus de 150 grammes par semaine, soit environ 3 tranches de jambon blanc.

LES LÉGUMES SECS

(lentilles, pois chiches, haricots...). Au moins 2 fois par semaine.

LES FÉCULENTS COMPLETS

(pâtes, pain, semoule...). Au moins 1 fois par jour.

LES FRUITS À COQUE

(noix, noisettes, amandes...). 1 petite poignée par jour.

LES PRODUITS LAITIERS

(lait, yaourts, fromage...). 2 fois par jour.

LE POISSON

2 fois par semaine (dont un poisson gras comme le maquereau, la sardine, le saumon...).

LES BOISSONS

L'eau (aussi sous forme de thé, de café, ou d'infusion) est la boisson recommandée. Limitez les jus de fruits, et les sodas à un verre par jour.

Et l'alcool ?

C'est maximum 2 verres par jour et pas tous les jours.



© Shutterstock

Quelle matière grasse choisir ?

Privilégiez les huiles végétales comme le colza, la noix et l'olive, en alternance et en petite quantité.

Au fait, c'est quoi une portion ?

Une portion, c'est l'équivalent de 80 à 100 grammes. Cela correspond à la taille d'un poing ou à deux cuillères à soupe pleines.

Page réalisée par Léa Vandeputte

Source : Mangerbouger.fr.



BESOIN DE RÉPIT UN GUIDE POUR AIDER LES AIDANTS

Les 11 millions de Français qui viennent en aide à un proche malade, handicapé ou âgé au quotidien ont parfois besoin de souffler et de faire une pause. Pour les aider à trouver une solution de répit adaptée à leur situation, le ministère de la Santé a édité un guide, composé de 17 fiches-repères, qui présente les différents dispositifs disponibles à domicile ou en établissement, de jour comme de nuit.

i Guide à télécharger sur le site Handicap.gouv.fr, en tapant dans la barre de recherche « Besoin de répit ».



Le guide « Besoin de répit » récapitule les solutions qui permettent aux aidants de se reposer.



Syndrome du bébé secoué : informer les parents

Le stress et les pleurs incessants d'un bébé peuvent rendre fous certains. Malheureusement, une fois le bébé malmené, il est souvent trop tard. Le syndrome du bébé secoué entraîne de lourdes séquelles dues à des lésions cérébrales, voire la mort du nourrisson dans un cas sur dix. Une campagne nationale de prévention alerte sur la réalité de cette maltraitance et ses conséquences. Elle conseille aux personnes en charge de l'enfant qui se sentiraient en difficulté de quitter la pièce après avoir mis le bébé en sécurité dans son lit et de demander de l'aide. Elle indique aussi comment réagir et prévenir les services d'urgence face à des symptômes immédiats comme une somnolence inhabituelle, des difficultés à respirer ou des troubles oculaires.



© Photos Shutterstock

19 % des Français

SE SENTENT TOUJOURS
OU SOUVENT SEULS
SELON LES RÉSULTATS
DU BAROMÈTRE IFOP
« LES FRANÇAIS
ET LA SOLITUDE »,
RÉALISÉ
POUR L'ASSOCIATION
ASTRÉE
EN JANVIER 2022.

Sclérose en plaques: un lien de causalité avec un virus

Des chercheurs américains ont démontré ce que beaucoup suspectaient déjà: la sclérose en plaques (SEP), une maladie auto-immune du système nerveux central (cerveau et moelle épinière), est très probablement liée à la présence du virus d'Epstein-Barr (EBV). Celui-ci, qui se transmet par la salive, est responsable de la mononucléose. Si heureusement, tous les porteurs de l'EBV — soit 90 à 95 % des adultes — ne développent pas une SEP, on s'est aperçu, en revanche, que sur près de 1000 personnes ayant la SEP, toutes ont contracté l'EBV, ce qui veut dire que ce dernier est un facteur nécessaire à l'apparition de la maladie. Cette découverte apporte l'espoir d'un futur remède, notamment un vaccin contre l'EBV, sur lequel planche déjà le laboratoire Moderna.



SANTÉ

STOP AUX FAUSSES VÉRITÉS

Avec l'épidémie de Covid-19, les « infox » sur la santé, qui étaient déjà nombreuses, ont encore plus été relayées, notamment sur Internet et sur les réseaux sociaux. Pour démêler le vrai du faux, les chercheurs de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) se sont penchés sur ces affirmations. Vaccin, alimentation, cerveau, cancer... pour chaque thématique, ils répondent aux questions que l'on peut légitimement se poser et font le point sur les dernières découvertes scientifiques.

i Fake news santé, collectif, Le Cherche midi, 280 pages, 14 euros.

LES ORTHOPTISTES AUTORISÉS À PRESCRIRE DES LUNETTES



Pour faciliter l'accès aux soins visuels, la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) étend les compétences des orthoptistes. Depuis le 1^{er} janvier, ces derniers peuvent prescrire des lunettes ou des lentilles de contact pour les corrections faibles.

MON SUIVI PSY

Une appli pour prendre soin de sa santé mentale

L'application Mon Suivi Psy est un véritable carnet de bord de l'état mental. Elle permet de qualifier son humeur, son degré de stress, de sommeil ou encore de motivation, et de se fixer des objectifs atteignables pour se sentir mieux. Les données peuvent aussi être partagées avec un professionnel de santé.

i Téléchargeable gratuitement sur l'App store et Google play.

Le don du sang ouvert sans conditions aux homosexuels

Le 16 mars 2022 marque la fin d'une mesure discriminatoire dénoncée par les associations LGBT: à compter de cette date, les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes n'auront plus à observer une période d'abstinence de plusieurs mois avant de donner leur sang. Le surrisque de transmission du VIH par transfusion a en effet été écarté.

PSYCHOMOTRICIEN

Utiliser des outils ludiques pour soigner les troubles moteurs et cognitifs



Aurélien D'Ignazio exerce en cabinet libéral et en établissement spécialisé.

Photos DR

Le psychomotricien traite les personnes qui souffrent de troubles psychomoteurs. Son objectif est de rééduquer, par l'intermédiaire du corps, les fonctions motrices et mentales.

Aurélien D'Ignazio est psychomotricien depuis bientôt 15 ans. Il exerce à la fois en cabinet libéral, où il reçoit majoritairement des enfants présentant des troubles des apprentissages, et en établissement spécialisé auprès d'adolescents autistes. Son quotidien consiste à « traiter les troubles psychomoteurs, c'est-à-dire les difficultés s'exprimant au niveau du corps et pouvant trouver leurs origines aux niveaux moteur, psychique et/ou cognitif », explique-t-il. Tout travail

début par la réalisation d'un bilan psychomoteur qui permet d'évaluer les capacités du patient et d'établir un projet d'intervention. « Concrètement, nous proposons des exercices corporels stimulant les coordinations motrices, le tonus musculaire, le rythme, l'équilibre ou l'orientation dans l'espace et dans le temps, et nécessitant un contrôle du cerveau (concentration, planification...) », indique Aurélien D'Ignazio.

S'exercer en s'amusant

Traverser sur une poutre, jongler avec des balles, maintenir une plume en équilibre, sauter à cloche-pied, copier un rythme en tapant des mains, écrire... sont autant d'outils disponibles dans la mallette de ce professionnel de santé. « Vécus comme relativement ludiques, les soins psychomoteurs peuvent s'adresser à tous les âges de la vie,

constate-t-il. Nous adaptons en effet nos techniques au regard des spécificités des patients : renforcer le développement psychomoteur des tout-petits, améliorer le contrôle moteur d'un enfant malhabile, stimuler la sensorialité d'une personne âgée, etc. »

Des séances seul ou en groupe

Une séance individuelle hebdomadaire dure en moyenne 45 minutes. « Nous alternons des dispositifs dynamiques avec des situations plus calmes, au bureau, en encourageant la verbalisation des ressentis associés et l'élaboration de stratégies généralisables au quotidien », précise le psychomotricien. Mais ce dernier peut aussi proposer des séances de groupe. « Nous pouvons alors nous appuyer sur une multitude d'activités (danse, jeux, relaxation...) pour tenter d'améliorer le quotidien des enfants, adolescents ou adultes, ainsi que leurs capacités d'interaction sociale et d'autonomie », ajoute-t-il. ●

Léa Vandeputte



Devenir psychomotricien

Après le baccalauréat, il faut suivre trois ans de formation dans un institut ; il en existe une quinzaine en France dont l'accès s'effectue via la plateforme Parcoursup. Une fois son diplôme d'État en poche, le psychomotricien peut exercer en crèche, en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), à l'hôpital, en libéral, etc.

© Shutterstock



Un nouveau service public pour rénover son logement

France Rénov', un nouveau service public, a vu le jour en janvier dernier. Il a pour mission d'accompagner gratuitement les ménages souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique dans leur logement. Il les conseille et les informe sur les éventuelles aides financières.

i Pour en savoir plus : [France-renov.gouv.fr](https://france-renov.gouv.fr).

SOURDS, MALENTENDANTS, AVEUGLES

Rogervoice rend le téléphone accessible

L'application Rogervoice permet de passer et de recevoir des appels sous-titrés en direct, mais aussi transcrits en langue des signes française (LSF), en langue française parlée complétée (LFPC) ou sur les dispositifs qui affichent le braille. La plupart des opérateurs de téléphonie offrent trois heures de communication par mois avec cet outil à leurs clients sourds, malentendants, aveugles et aphasiques.

i Téléchargeable gratuitement sur l'App store et sur Google play.



© Rogervoice

FORMATION UNE AIDE POUR PASSER LE BREVET D'ANIMATEUR

Cette année, une aide de 200 euros sera versée à environ 20 000 jeunes qui souhaitent passer le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa) et le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD), a annoncé le secrétariat d'État à la Jeunesse. L'objectif est de relancer l'intérêt pour le secteur de l'animation qui manque de main-d'œuvre.

© Shutterstock



© Shutterstock



ENVIRONNEMENT

La destruction des invendus non alimentaires interdite

Les invendus non alimentaires tels que les vêtements, les meubles, les appareils électriques et électroniques, les produits d'hygiène ou les livres et fournitures scolaires ne peuvent plus être détruits par incinération. Les entreprises sont maintenant obligées de les donner ou de les recycler. Cette mesure a pour objectif, à moyen terme, de réduire la surproduction en améliorant la gestion des stocks.

Dons aux associations: la réduction d'impôts perdue

L'avantage fiscal exceptionnel appliqué aux dons aux organismes d'aide aux personnes en difficulté ou aux victimes de violences domestiques (Restos du cœur, Croix-Rouge, Unicef, Secours populaire, Secours catholique...) est maintenu en 2022 et 2023. Concrètement, la réduction d'impôt est de 75 % pour un montant donné inférieur ou égal à 1000 euros (contre 552 euros auparavant). Au-delà de ce plafond, elle est de 66 % de la somme versée.

© Shutterstock



Pour soigner votre confort à l'hôpital.
Nous sommes là !



GARANTIES HOSPITALIÈRES PREMIER JOUR

DES REMBOURSEMENTS SANTÉ COMPLÉMENTAIRES POUR VOS FRAIS D'HOSPITALISATION DÈS LE PREMIER JOUR :

- Percevez de 17€ à 47€ d'indemnités hospitalières par jour* pour régler vos dépenses courantes (chambre particulière, frais de télévision...).
- Bénéficiez d'une assistance pour organiser votre vie et celle de vos proches.

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE VOTRE AGENCE

OU AU  **N°Cristal** 09 69 39 3000

APPEL NON SURTAXE

* Selon le niveau de garantie choisi.

Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité immatriculée sous le N°SIREN 777 927 120 - Siège social: 14-16, boulevard Malesherbes - 75008 Paris - Assureur/Distributeur.
Document non contractuel à caractère publicitaire. **Soleiada Communication.**

viasanté
LA MUTUELLE D'AG2R LA MONDIALE

www.viasante.fr



GESTION DES RETOURS — MUTUELLE VIASANTE 21 PLACE FRANCHEVILLE 24020 PERIGUEUX CEDEX —

PARIS CPCE

P7

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE